



Aviva Libre Choix Capitalisation



EPARGNE INDIVIDUELLE

Assurance et Epargne long terme

En tant que particulier vous êtes soucieux de la gestion et de la valorisation de votre patrimoine. Vous souhaitez valoriser un capital, vous constituer une épargne destinée à financer des revenus réguliers, en allégeant la fiscalité de votre patrimoine. Vous recherchez une solution qui réponde à vos objectifs, dispose d'une grande souplesse et suive l'évolution de votre situation personnelle et familiale.

> Aviva Libre Choix Capitalisation vous accompagne dans vos projets de vie

Aviva Libre Choix Capitalisation est un contrat de capitalisation multisupport qui permet de vous constituer un capital grâce à des versements libres et programmés tout en bénéficiant d'une fiscalité attractive. Il s'agit d'un contrat souple tant dans le choix de l'investissement que dans les modalités de versements.

“ Une fiscalité ISF allégée

Les plus-values bénéficient d'un traitement fiscal très attractif car elles ne rentrent pas dans l'assiette de calcul de l'ISF. Elles sont totalement exonérées d'ISF. ”

Vous choisissez votre investissement en fonction de votre profil d'investisseur !

Un recueil de vos besoins, établi avec l'aide de votre Conseiller en Assurances, perm12et de déterminer votre approche financière.

- > Si vous souhaitez rentabiliser votre investissement avec un risque très limité : **vous privilégiez une approche financière Sécuritaire.**
- > Si vous souhaitez pouvoir rentabiliser votre investissement sur le moyen terme avec un faible niveau de risque : **vous privilégiez une approche financière Prudente.**
- > Si vous souhaitez pouvoir profiter de rendements supérieurs sur le moyen terme en acceptant une certaine prise de risque : **vous privilégiez une approche financière Equilibrée.**
- > Si vous souhaitez pouvoir bénéficier, sur le long terme, des opportunités de rendements plus élevés des marchés financiers en acceptant les risques liés aux fluctuations des fonds à dominantes actions : **vous privilégiez une approche financière Offensive.**

En fonction de votre approche financière, vous choisissez la répartition de votre épargne entre les différents supports financiers proposés au contrat, à savoir :

- < 3 fonds profilés : Aviva Sérénité, Aviva Harmonie et Aviva Vitalité.
- < 42 OPCVM : monétaire, actions et obligations, dont 22 fonds sélectionnées auprès de gestionnaires externes pour diversifier votre épargne.
- < 1 fonds euros : Aviva Actif Garanti.

“ Un outil avantageux pour les SCI

La souscription d'un contrat de capitalisation par une Société Civile constitue un excellent outil de transmission et de valorisation de capital. Elle peut effectuer des versements, des arbitrages ou des rachats et transmettre tout ou partie de ses parts valorisées. ”

Vous bénéficiez des atouts du contrat de capitalisation

- > **Une fiscalité ISF allégée**
Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous bénéficiez d'une fiscalité très attractive. Les plus-values ne sont pas comptabilisées dans l'assiette de calcul de l'ISF.
- > **Des revenus réguliers faiblement fiscalisés.**
La fiscalité dégressive applicable aux rachats est identique à celle d'un contrat d'assurance-vie, elle vous permet ainsi de mettre en place de revenus réguliers complémentaires dans des conditions fiscales avantageuses et ce, quel que soit votre âge.
- > **Un outil de transmission du contrat**
Vous pouvez décider d'opter pour une donation de tout ou partie de votre contrat, en pleine propriété ou en usufruit.

Vous bénéficiez de la qualité de gestion d'Aviva Investors France

Aviva Investors France est régulièrement récompensée par la presse professionnelle pour la qualité de ses performances dans la durée, pour l'ensemble de sa gamme ; un critère déterminant dans le choix de l'établissement gérant des produits sur le long terme.

Mieux Vivre Votre Argent, en 2008

Labels Excellence sur 5 ans Aviva Interoblig et Aviva Oblig International



La Vie Financière, en 2008

PALMES D'ARGENT - Grands Réseaux pour la meilleure gamme d'OPCVM sur 3 ans parmi 8 catégories de fonds les plus largement commercialisés.



Prix Le Revenu, en 2007

2 TROPHÉES D'OR pour la meilleure performance catégorie compagnies d'assurances et pour la meilleure gamme Obligations Internationales catégorie compagnies d'assurances.



Grand Prix de la Gestion d'Actifs en 2007

Le Prix "Obligations Internationales" pour le Fonds Aviva Oblig International.

Aviva Libre Choix Capitalisation

Vous bénéficiez des avantages d'un contrat souple et évolutif

Pour compléter notre démarche de "Bon Conseil" et vous accompagner à chaque étape de l'évolution de votre vie, Aviva Libre Choix Capitalisation dispose de nombreux atouts⁽¹⁾.

> La flexibilité des modalités de versements

- Effectuer des versements libres à tout moment (15 000 € minimum à l'adhésion et 760 € minimum pour les versements ultérieurs).
- Le choix des versements programmés (150 € par mois, 450 € par trimestre, 900 € par semestre ou 1 800 € par an) et la possibilité de les modifier ou les suspendre.
- L'opportunité d'investir progressivement des versements effectués sur un support à orientation prudente vers un ou plusieurs supports financiers de votre choix dont l'orientation est plus dynamique grâce au **Plan d'Investissement Progressif**.

> La souplesse de fonctionnement

- La liberté de changer de stratégie d'investissement et de procéder vous-même à des arbitrages ponctuels.
- La possibilité d'orienter progressivement, en totalité ou partiellement :
 - l'épargne investie sur un support sécuritaire vers un ou plusieurs autres supports financiers : le **Plan d'Arbitrages Programmés** ;
 - l'épargne investie sur un ou plusieurs supports financiers vers des fonds sécuritaires : le **Plan de Sécurisation Progressive**.
- La capacité de stabiliser dans le temps la répartition de l'épargne investie entre les différents supports financiers : le **Rééquilibrage Automatique**.

> La disponibilité de l'épargne

- La facilité de mise en place de revenus réguliers grâce à des rachats périodiques réguliers prélevés sur votre épargne disponible à partir du fonds en euros ou au prorata des supports financiers constatés sur votre contrat : le **Plan de Rachats Programmés**.
- La possibilité de demander une avance ou de percevoir le règlement total ou partiel de votre épargne disponible.

> La diversité des options lors du rachat

- Le choix de percevoir le montant de votre épargne lors du rachat sous la **forme d'une rente versée tout au long de votre vie, ou d'un capital. Si vous optez pour le versement d'une rente viagère**, vous avez la possibilité d'y associer la **réversibilité totale ou partielle** au profit de votre conjoint ou avec des annuités garanties, le versement de la rente se poursuivra au profit du ou des bénéficiaire(s) désigné(s).

(1) sous réserve des dispositions contractuelles, légales et fiscales

Vous pouvez consulter en ligne votre contrat sur www.aviva-vie.fr

Le site www.aviva-vie.fr⁽²⁾ vous permet d'accéder **gratuitement** et en toute sérénité à votre espace client. Vous pouvez, dans la plupart des cas, consulter le **détail de vos contrats** (répartition par support, historique de vos opérations...) et bénéficier d'informations et de services privilégiés.

(2) Aviva Vie se réserve le droit de faire évoluer le site.

La démarche "Bon Conseil" pour vous accompagner tout au long de vos projets de vie

La démarche "Bon Conseil" qui s'appuie sur une connaissance approfondie de votre situation personnelle, nécessite de **faire régulièrement le point avec vous**, afin de s'assurer que votre stratégie d'investissement est toujours cohérente avec votre profil d'investisseur.

N'hésitez pas à consulter votre Conseiller en Assurances.

En résumé, les 5 bonnes raisons de choisir Aviva Libre Choix Capitalisation

1. Le choix de votre investissement en fonction de votre profil d'investisseur.
2. La qualité de la gestion financière d'un spécialiste : Aviva Investors France.
3. L'avantage du cadre fiscal privilégié du contrat de capitalisation.
4. Un contrat souple pour accompagner vos projets.
5. L'expertise de votre Conseiller en Assurances.



AVIVA COURTAGE

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92273 Bois-Colombes Cedex

Entreprise régie par le code des Assurances
Société Anonyme au capital de 120 117 128,25 Euros
379 665 011 R.C.S. Nanterre